Compte rendu Conseil d'école (1)
21/10/21

Personnes présentes :

Commission scolaire : Géraldine Khairy, Roxane Mengoli
Parents : Gaëlle Fenech, Loriane Peytavin, Sophie Malaval-Bazin, Valérie Montmayeur, Florent Labarbarie et Aurélie Lecarpentier
Équipe éducative : Aurélie Delplace, Audrey Spinedi, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Begoña Orecchioni, Chantal Ravot,
DDEN : Françoise Roux-Mollard ; petit rappel : le DDEN est un médiateur bénévole entre les différents partenaires de l'école et un militant de la laïcité. Il intervient si besoin au niveau de la sécurité, de la restauration, du bâtiment et du mobilier, du transport, de la santé, de l'hygiène et des activités périscolaires.

Excusés : David Debeaux (IEN), Jean-Michel Vorger (Maire), Nadine Rellier (agent), Fabienne Bouvier (agent), Maja Jedruch (agent)

1 – Présentation des représentants de parents d'élèves :

	Maternelle	CP-CE1	CE2-CM2
Titulaire (T) / Suppléant (S)	Gaëlle Fenech (T) Loriane Peytavin (S)	Valérie Montmayeur (T) Sophie Malaval-Bazin (S)	Aurélie Lecarpentier (T) Florent Labarbarie (S)

Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école sont accessibles sur le site de l'école et ont été transmises dans les cahiers de liaison pour permettre aux familles de faire remonter des questions qui peuvent être traitées lors des conseils d'école.

2 – Situation sanitaire - Covid :

Comme vous le savez, la situation sanitaire s'est améliorée puisque nous sommes passés au niveau 1 (vert) et le protocole a donc été allégé depuis 2 semaines avec retrait du masque pour les élèves des classes élémentaires.
Malgré tout, les gestes barrières restent de rigueur : lavage de mains, toux ou éternuement dans le coude, mouchoir à usage unique, aération des locaux.
Parallèlement, les familles ont toujours un rôle essentiel dans la limitation de la propagation du virus (ex : prise de température et garde d'enfant en cas de température > à 38° ou d'apparition de symptômes évoquant la Covid)
Dans tous les cas, au regard de la situation, à la rentrée des vacances de Toussaint, nous ferons à nouveau les récréations tous ensemble, le brassage des élèves n'étant plus obligatoire au niveau 1.
En accord avec les agents de l'école, le brassage des groupes classes à la cantine sera aussi possible.
Dans le bus, le port du masque ne sera plus obligatoire. Les familles ont été destinataires d'un mail du département.
Nous reviendrons à des sanitaires garçons distincts des sanitaires filles.

Nous avons eu la semaine du 8 au 12 octobre une fermeture de la classe de CP-CE suite à un cas Covid confirmé.
Suite au dépistage obligatoire de tous les élèves de cette classe, nous avons eu connaissance d'un 2ème cas Covid.
Heureusement, la limitation du brassage des élèves à la cantine, le port du masque et le respect des groupes de niveaux dans le bus ont évité que d'autres élèves soient déclarés cas contacts.
La continuité pédagogique, grâce au site, a été maintenu et la semaine du 18 octobre, tous les élèves sont revenus à l'école.

Parallèlement, suite à la déclaration des cas Covid, il a été proposé, par l'ARS et la cellule Covid73 de l'inspection académique, de participer , le vendredi 12 octobre, à un dépistage général de tous les élèves. Cela n'a pas été une mince affaire et nous avons eu à pallier à de nombreux couacs. Pour autant, les 36 personnes testées : les 34 enfants (sur 57) comme les 2 adultes (sur 8) se sont révélées négatives.

3 – Vie de l'école : règlement intérieur, effectifs/saisonniers, calendrier, projets, péri-scolaire, APE, travaux...

3 – 1 - Règlement intérieur :
Aucune modification apportée au règlement intérieur de l'école pour cette année 2021-2022 mais qui s'aligne toujours sur celui départemental. Le règlement intérieur est validé.

3 – 2 – Effectifs / Saisonniers :

A ce jour :
7 PS + 9 MS + 9 GS = 25 élèves en cycle 1 (27 cet hiver)
6 CP + 3 CE1 + 6 CE2 = 15 élèves en cycle 2 (17 cet hiver)
7 CM1 + 10 CM2 = 17 élèves en cycle 3 (21 cet hiver)
Soit un total de 57 élèves à ce jour

2 arrivées après Noël : Félix (CP) et Cody (CM2) Dupays

5 saisonniers probables à ce jour :

- PS : Eden Seni-Niccoletti ?
- MS : Alicia Vallée
- CP : Heaven Praim
- CM1 : Jeanne Bosco
- CM2 : Aloïs Fonfrède et Gaspar Malartre-Robert

3 – 3 – Calendrier :

cf, la note de rentrée et le calendrier.

- *Astronomie :* la classe de cycle 3 a bénéficié de l'intervention de Franck Razafimaharo, professeur de physique au lycée de Bourg Saint Maurice et astronome professionnel. Le matin du 19 octobre, les élèves ont pu bénéficier d'une heure de travaux pratiques. Le soir, une séance d'observation nocturne a clôturé cette thématique avec observation de Jupiter, Saturne ou encore reconnaissance de certaines constellations. Tous ont été intéressés et ravis. Merci à l'APE pour ce joli cadeau.

- *Goûter-Cinéma de Noël* : à voir le vendredi 17 décembre après-midi, offert et organisé par l'APE et la mairie. L'an dernier nous n'avions pas pu aller voir « les Elfkins ». Nous attendons une liste de films proposés par le cinéma et la commune. Nous choisirons ensuite un film adapté à tous les âges.
  La mairie mettra un Valmobus à disposition de l'école pour se rendre à la salle de cinéma.

- *Gymnase* : le jeudi après-midi de la période 2. Peu de séances (5) cette année en raison du11 novembre qui tombe un jeudi. A ce jour nous n'avons pas suffisamment de parents pour pouvoir maintenir toutes les séances dans un encadrement correct des ateliers. Certains adultes doivent encore s'organiser pour se libérer. Nous referons le point à la rentrée de Toussaint. Des parents proposent d'étendre notre demande aux parents de maternelle même si ces derniers ne sont pas concernés par cette activité.

- *Médiathèque* : 3 séances pour la classe des maternelles uniquement. Le thème choisi cette année est le même que l'an dernier car les élèves n'y étaient pas allés : « Bulles de senteur ».

- *Ski* : Les séances seront organisées sur une semaine complète (semaine du 17 janvier 2022), tous les après-midis. Le ski alpin sera proposé à tous les élèves de CP-CM2 n'ayant pas atteint le niveau étoile d'or. Pour les élèves de CE2-CM ayant déjà l'étoile d'or, du snowboard sera encore proposé. Il devrait normalement y avoir 2 groupes de snow et 3 groupes de ski alpin.
  Pour le snow, comme l'an dernier, nous demanderons aux différents magasins de sport de Valmorel si le matériel pourra être prêté gracieusement aux familles.
  Cette année encore, nous accéderons à la station en Valmobus.

- *Ski à Méribel ou Courchevel* : journée offerte par le Conseil Départemental programmée le lundi 24 janvier. Nous attendons la réponse de l'ASCD qui gère les inscriptions et nous précisera quelle station a été retenue pour l'école..

- *Raquettes à neige* : 5 séances tous les jeudis matins, à cheval sur les périodes 3 et 4 (février-mars). 2 paires de raquettes adultes seront achetées pour être prêtées aux enseignants ou parents accompagnateurs. Cette demande d'achat a été faite auprès de l'APE et acceptée, lors de la réunion du 21 septembre. Les parents délégués proposent qu'un thème soit proposer pour les séances et que les enfants ne fassent pas « que marcher ». Des parents moniteurs ESF ou accompagnateurs montagne pourront être sollicités en amont pour aider l'enseignante, Mme Delplace, à la préparation de ces séances : où aller, que faire… ?

- *Piscine* : 7 séances le mardi et jeudi en mai et juin pour les élèves de cycles 1 et 2 (PS → CE2)... Cette année, on espère que chaque classe pourra participer au défi des pirates.

- *Sortie de fin d'année* : encore rien de défini à ce jour.

3 – 4 – Projets :

- **Jardin de l'école :** La classe de maternelle, avec l'aide de Noëlle Bodon et Marie-Odile Samson, a repris le chemin du jardin : récolte, débroussaillage, préparation du terrain pour l'hiver. Elle reprendra cette activité à la fin de l'hiver.
- **Sécurité routière** : La policière municipale, Mme d'Herin Gaëlle est intervenue 2 séances à l'école, sur le thème de la prévention routière, dans les classes de cycle 2 et 3. Le 8 novembre les élèves de cycle 3 irons approfondir, tester et valider leurs connaissances sur la piste routière de Challes les Eaux. Il pourraient ainsi valider leur APER (Attestation de Première Éducation à la Route).
- **Projet Secourisme** : il sera reconduit avec les pompiers de Valmorel. A voir en avril/mai pour tous les élèves de l'école.

- **Projet numérique** : Le matériel qui a fait l'objet d'un projet « Label Numérique » va enfin, durant la deuxième période, pouvoir être opérationnel. A ce jour, nous avons déjà reçu les 4 tablettes. Nous avons installé des applications pour chaque classe. Une formation à destination de l'ensemble de l'équipe sera délivrée par notre ERUN(Enseignants pour les Ressources et les Usages Numériques) de la circonscription de Moutiers, Mr Leynaud Ludovic. Le tableau blanc interactif pour la classe maternelle a été commandé et devrait pouvoir être installé entre la Toussaint et Noël.
- **Escalade :** Nous souhaitions proposer de l'escalade aux élèves cette année. L'idée de faire venir une structure mobile sur l'école, même avec partage des frais avec l'école de Doucy, s'est avérée hors budget (+ de 2600€ pour 4 séances). Nous avons contacté, Mr Panto Anthony BE de la société Adréna Sport, qui encadre l'escalade au CAF de Moutiers. Il nous propose 4 séances de 3h en salle + 1 séance en extérieur pour chaque classe de cycle 2 et 3 , en mai 2021. Le coût de l'encadrement s'élèverait à 1000€. A cela s'ajouterait le déplacement des élèves sur Moutiers puis en extérieur à Villette (commune de La Plagne). Est-ce que la commune accepterait ce coût de transport exceptionnel ? La commission scolaire en discute au prochain conseil municipal et revient vers nous.
- **Embellissement de la façade** : Nous avions évoqué l'idée de faire 3 panneaux sur le thème de la devise française « Liberté, Égalité, Fraternité » pour embellir la façade de l'école. Françoise Bonnet, une ancienne assistante sociale et artiste peintre qui vit à Chambéry, serait d'accord pour travailler bénévolement avec nos élèves. En amont, les enseignantes devront faire des recherches, sélectionner des matériaux et techniques et travailler avec leurs élèves sur la thématique. Puis, nous rencontrerons cette intervenante bénévole pour finaliser le projet et ses interventions à l'école pour le printemps. A sa demande, la commission scolaire sera invitée à participer à la finalisation du projet.
  Même si nous travaillerons essentiellement à partir de matériaux recyclés, en fonction de ceux choisis et de la contraintes d'exposer les panneaux en extérieur, il faudra voir quel support sera le plus adapté pour durer dans le temps… ce qui pourra avoir un coût. Nous budgétiserons dès que les différents éléments seront définis.

3 – 5 – Périscolaire :

Garderie :

Depuis la rentrée, c'est Maja Jedruch qui encadre la garderie.

Les parents délégués proposent qu'une option « désinscription » soit disponible sur le logiciel, afin de libérer une place, en cas de changement d'organisation d'une famille... La commission scolaire va voir ce qu'il est possible de faire.

Demander à Maja Jedruch si elle a besoin de matériel de bricolage car des parents peuvent en donner.

Cantine :

- C'est Chantal Ravot qui, après avoir secondé Myriam Gallard, a repris le poste de cuisinière en chef, secondée par Maja Jedruch.

- Les parents d'élèves sont invités à bien relire le règlement de la cantine qui leur a été donné dans le dossier de rentrée qui précise le mode d'inscription (via le portail « parents »), les délais et le tarif.
En cas d'inscription de dernière minute, le coût du repas a été fixé à 10€ afin de sensibiliser de l'intérêt d'anticiper car la préparation des repas et la limitation du gaspillage demandent aux agents d'avoir commandé le vendredi pour la semaine suivante.
Si une famille se rend compte qu'elle a oublié d'inscrire son enfant ou a une contrainte exceptionnelle de dernière minute, celui-ci aura toujours un repas. Par contre, il faut bien prévenir l'école et joindre Muriel Bouvier à la mairie avant 11h30 pour régulariser la situation. Il est rappelé que Chantal Ravot n'a pas la main sur le logiciel. Elle n'a que le nombre et l'identité des enfants.

- La mairie se charge de transmettre un mail au familles en fin de période pour leur rappeler d'inscrire leur enfant pour la rentrée de chaque vacances scolaires.

- Le pique-nique « cantine » qui avait été proposé aux élèves de cycle 3, pour leur sortie journée à Challes les Eaux est annulé car trop contraignant à préparer : commandes durant les vacances scolaires, obligation pour l'agent de revenir le dimanche préparer les paniers-repas, distribution le lundi avant 8h… Par conséquent, les familles qui avaient fait ce choix ont été prévenues et invitées à fournir un pique-nique maison à leur enfant. Pour ceux qui auraient été inscrits à la cantine, un repas leur sera recrédité.

- Le repas de Noël sera proposé le jeudi 16 décembre et le maire et les élus de la commission scolaire seront invités.

Car :

- Chantal Ravot, en charge de l'encadrement du petit bus, s'inquiète du retard régulier de ce dernier. Elle l'a fait remarquer au chauffeur qui dit respecter les horaires.
Il est fait remarqué par un parent délégué, que les horaires ont changé depuis l'an dernier et que les familles n'ont pas été informées. Ces horaires ont consultables sur le site de la mairie.
Le respect des horaires sera à suivre durant l'hiver car il y aura de nouveaux élèves à « ramasser », ce qui pourrait allonger le temps du circuit.

- Les parents délégués soulèvent à nouveau le problème de l'arrêt de bus à Vamorel. Sa situation près de la gendarmerie devait être provisoire pendant les travaux de l'Anitéa. Or ces travaux sont terminés et le bus n'est toujours pas revenu à sa place initiale, pourtant plus sécurisée : matérialisée, abritée et évitant de traverser tout Valmorel. Pour le moment, et en raison de futurs travaux sur le parking P8, l'arrêt de bus devrait rester au niveau de la gendarmerie. La commission scolaire se renseigne et précisera les choses.

Atsem :

C'est Begoña Orecchioni qui remplace toujours Clothilde Ledanois en disponibilité. Elle passe actuellement le concours d'Atsem en interne et externe et espère garder ce poste dans lequel elle s'épanouit. Nous lui souhaitons bon courage pour le concours.

3 – 6 – Travaux - Entretien :

Effectués :

- Réhabilitation du réfectoire
- Rénovation du mobilier du coin cuisine de la maternelle
- penture des contre-marches
- Petits travaux d'entretien courant…

Déjà évoqués :

- L'aménagement de 2 terrains de basket sur le stade sous l'école a déjà été abordé lors de conseils précédents. La mairie en rediscute.
- La réhabilitation des sanitaires des classes élémentaires est en cours de chiffrage et de demande de subventions.

A faire :

- Aménager un coin repos/lecture dans la salle de garderie. Cela fera l'objet d'une étude afin de proposer un réaménagement complet de la salle qui sert pour la garderie mais aussi pour les arts plastiques...
- Poncer les barrières et le plateau de la table extérieure (voire le changer) car cela entraîne trop d'échardes chez les élèves. La commission scolaire en reparlera aux élus en charge des travaux.
- Changer la porte d'accès à la cantine dont les gonds sont très abîmés.
- Installer le même système de robinetterie dans la cuisine et dans l'espace plonge : douchette flexible. Cela est noté par la commission scolaire.
- Petits travaux : verrou porte entrée maternelle côté OPAC, chasse d'eau à réparer, distributeurs de savon à refixer, serrure du placard bleu des CM.
- Acheter un sapin artificiel de qualité pour mettre à la cantine pour Noël. Voir qui de la commune ou de l'APE finance.

Une liste sera transmise à Francis Mermin, élus délégué aux travaux qui fera suivre aux différents services techniques.

3-7 – APE :

Elle organise différentes actions à destination des parents d'élèves mais aussi des habitants ou touristes de Valmorel, afin de récolter de l'argent qui est ensuite utilisé au profit de l'école : financement d'une classe de découverte (prochaine prévue durant la 1ère période de 2022), des MNS enseignement à la piscine, des déplacements de l'intervenante d'anglais, de cadeaux de Noël pour les élèves et pour les classes, de la sortie de fin d'année, de divers besoins…

L'an dernier, en raison de la pandémie, la kermesse n'a pas pu se tenir, réduisant les ressources de l'APE. Pour autant, cette association continue de proposer des événements… :

- vente de brioches au sucre, de St Genix et de pommes et jus pour le 11 novembre.
- vente, avant Noël, d'un objet personnalisé avec les dessins des élèves de l'école.
- vente de pains d'épices confectionnés par les élèves, au début des vacances de Noël.
- vente de petits accessoires, dans les différents commerces de Valmorel.

…

4 – Coopérative Scolaire :

La Coopérative Scolaire est un outil pour concrétiser les projets mis en œuvre dans l'école par et pour les élèves. La Coopérative de l'école des Avanchers est sous la tutelle de l'Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Nous utilisons vos cotisations pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums… pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAE, les frais de tenue de compte, l' adhésion à l'OCCE…
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes…en maternelle, piles…
- payer des entrées de certains spectacles…

…

Nous organisons deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative : Vente de photos et Tombola de Pâques.
Mr Tissot, de l'agence « Ouistiti photo » de Valmorel, viendra à l'école le lundi 15 novembre au matin.

L'équipe enseignante rappelle que cette cotisation est facultative, car l'école doit rester gratuite mais remercie les familles qui peuvent participer.

A ce jour, la coopérative est en possession d'environ 2 400 €.

5 – Anglais:
Mme Delapierre Chau, était jusqu'à présent notre intervenante d'anglais.
Elle venait le mardi après-midi : 45' pour les CM et 45' pour les CP-CE1-CE2 et le jeudi matin 45' pour les CM.
Nous remercions la commune qui prenait en charge son salaire et l'APE le coût des déplacements.

Cette année, à la mi-septembre, notre inspecteur, Mr Debeaux, nous a rappelé la mise en application de la note de service du DASEN, en date de février 2019, relative aux modalités de participation des intervenants extérieurs dont ceux de langues vivantes.
Cette note de services stipule, qu'à la rentrée 2021, l'enseignement des LVE devra être assurée exclusivement par les professeurs des écoles. Ceci sous-tend que plus aucun intervenant d'anglais ne pourra exercer sur les écoles en dehors d'un cadre exceptionnel après élaboration d'un projet à faire valider par l'IEN et pour un temps limité à quelques séances exceptionnelles…

Nous avions jusqu'à présent espérer que cette directive ne puisse rentrer en application trouvant un intérêt particulier à faire intervenir des « professionnels de l'enseignement de langues » plutôt que des enseignants peu sûrs ou motivés.
Nous regrettons donc cette décision même si nous nous y appliquerons et tenons à remercier la mairie et l'APE pour leur soutien tout au long de ces années.

Nous espérons quand même garder Chau Delapierre jusqu'aux vacances de Noël mais rien n'est moins sûr. En effet, tous ses contrats auprès des différentes écoles du secteur devant être supprimés, elle est à la recherche d'une activité professionnelle lui permettant de compenser sa perte de salaire brutale. Elle nous tient au courant durant le svacances de la Toussaint de sa situation.

Nous tenons donc à rassurer les parents, les enseignantes prendront le relais et l'enseignement de l'anglais sera bien assuré dans les classes de cycles 2 et 3. Nous nous appuierons sur des sites institutionnels (Eduscol, English for school…) et des méthodes clé en main. Nous avons commandé une méthode utilisable avec les tableaux numériques. Peut-on imaginer que cet achat soit retenu sur le budget exceptionnel ? La commission scolaire nous tient informée.

C'est la compréhension et les échanges à l'oral (chansons, dialogues, squetchs…) qui seront privilégiés en école élémentaire même si l'écrit sera proposé sous forme de flash-cards de vocabulaire, de petites phrases, de textes simples et brefs…

6 – Questions diverses :

- Les parents délégués demandent que les informations transmises par les cahiers de liaison soient bien passées en cas d'absence d'un élèves, à son retour ou par un autre biais.
- Il est demandé si « des jeux sont bien à disposition des élèves pour qu'ils ne jouent pas qu'à l'épervier ». L'équipe enseignante indique que de nombreux jeux sont en accès libres pour les élèves : cordes à sauter, ballons, molkky, mikado géant, détanque…
- Site de l'école :
  - Mme Spinedi, enseignante de cycle 3, demande si les parents consultent le site de l'école. Les parents délégués présents répondent que « oui » mais ajoutent qu'ils le consultent davantage les articles quand leur enfant est jeune car moins prompt à raconter ce qu'il fait à l'école. D'autres parents expliquent leur intérêt et leur plaisir d'avoir accès aux photos ou informations...
  - Il sera étudié, pour les familles, la possibilité de laisser un commentaire et de recevoir des notification à propos des articles ou informations publiées.

Remerciements :

- Merci à l'APE pour la prise en charge des différents projets, animations ou sorties de l'école.
- Merci à la Mairie pour le soutien qu'elle nous apporte à différents niveaux
- Merci aux parents qui se rendent disponibles et accompagnent aux différentes activités.

La séance a été levée à **20h50**